

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BCV DYNAGEST World Expoequity REP, Classe B (EUR) (LU2084873533)

un compartiment de BCV FUND (LUX)

Ce compartiment est géré par la société de gestion GERIFONDS (Luxembourg) SA, sous-filiale de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV).

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

Le compartiment a pour objectif une croissance du capital à long terme. A travers l'utilisation de techniques et d'instruments financiers dérivés, il donne accès aux principaux marchés internationaux des actions.

La technique de gestion appliquée propose une stratégie de limitation des risques intégrant un plancher, qui vise à protéger une valeur limite inférieure des actifs nets du compartiment (gestion « à cliquets »).

Le plancher est fixé à 90% de la valeur nette d'inventaire la plus élevée atteinte.

Cette stratégie de limitation des risques doit cependant être interprétée comme un objectif à atteindre. Le plancher du compartiment ne fait pas l'objet d'une garantie.

L'objectif prioritaire du compartiment ne réside pas absolument dans la préservation d'une valeur limite du plancher. Il est possible d'abaisser le plancher périodiquement au cours de chaque année pour procéder à des reprises d'exposition périodiques (REP) et participer aux rebonds des marchés.

Le plancher peut ainsi être abaissé annuellement de 8% au maximum de la dernière valeur nette d'inventaire calculée lors de l'exercice comptable clôturant au 31 décembre précédent.

En raison des reprises d'expositions périodiques (REP), la valeur nette d'inventaire peut s'établir en dessous du dernier plancher de référence fixé. Le plancher peut donc aussi bien augmenter que diminuer.

Politique d'investissement

Les actifs du compartiment sont essentiellement constitués :

- d'obligations et autres valeurs mobilières à court terme (maximum 3 ans) de première qualité du monde entier ;
- d'actions du monde entier ; les investissements sont indirects via

des instruments financiers dérivés.

Le compartiment peut détenir, à titre accessoire, des liquidités.

Le compartiment peut investir au maximum 10% de ses actifs nets en parts d'OPCVM/autres OPC.

Le compartiment peut utiliser des instruments financiers dérivés dans un but de couverture et/ou de bonne gestion de son portefeuille.

Le compartiment est géré activement sans contrainte vis-à-vis d'un indice de référence.

La devise de référence du compartiment est le franc suisse (CHF). Les placements peuvent être effectués dans d'autres monnaies que celle de la devise de référence.

Une couverture du risque de change de la classe de parts sera mise en place moyennant le recours à des instruments financiers dérivés.

L'investisseur peut demander la souscription, la conversion et le rachat de parts hebdomadairement.

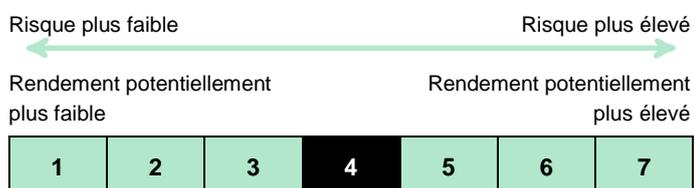
Les parts sont ouvertes i) aux investisseurs qui souscrivent et maintiennent pour CHF 5 millions (ou équivalent) au minimum, ii) à ceux dont les parts sont souscrites dans le cadre de mandats de gestion ou de conseil conclus selon les conditions du prospectus du fonds, iii) aux placements collectifs de capitaux Elles sont libellées en euro.

Il s'agit de parts de capitalisation. Les revenus et gains en capital sont réinvestis.

Recommandation

Ce compartiment est particulièrement adapté pour un investisseur ayant un profil équilibré à dynamique, qui recherche une croissance à long terme de son capital en compensation d'une volatilité supérieure et qui souhaite profiter au mieux des opportunités offertes par les marchés boursiers mondiaux.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur représente le risque de fluctuation de la valeur nette d'inventaire par part, et est susceptible de changer au cours du temps.

La catégorie la plus basse de l'indicateur synthétique ne signifie pas que l'investissement est sans risque.

Cet indicateur du risque a été déterminé sur base de la performance historique et simulée des 5 dernières années et ne saurait être considéré comme un indicateur fiable du profil de risque futur du compartiment.

Le compartiment s'expose à des titres de participation de sociétés du monde entier, ce qui explique l'attribution de cette catégorie de risque.

Plusieurs types de risques ne sont pas intégralement pris en compte

par l'indicateur et peuvent influencer la valeur nette d'inventaire de la part :

- *Risque de liquidité* : Problèmes de liquidité sur les marchés financiers pouvant affecter les achats et ventes de positions du fonds.
- *Risque de contrepartie* : Problèmes d'une contrepartie face à ses obligations vis-à-vis du fonds pouvant influencer négativement sa valeur.
- *Risque opérationnel* : Défaillances dans les processus opérationnels pouvant influencer négativement la valeur du fonds.
- *Risque lié aux instruments financiers dérivés* : Leur valeur dépendant de celle d'un sous-jacent, une modification marginale du prix du sous-jacent pourrait entraîner une modification importante de leur prix.

Des informations complémentaires concernant les risques sont disponibles dans le prospectus du fonds accessible sur le site internet www.gerifonds.lu.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	5.00%
Frais de sortie	0.80%

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	1.10%
----------------	-------

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

Les frais sont utilisés pour le fonctionnement de la classe, y compris sa commercialisation et sa distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des taux maximums. Le pourcentage appliqué peut se révéler inférieur dans

certain cas. Votre conseiller financier ou distributeur peut vous renseigner sur les frais effectivement appliqués.

Cette classe de parts autorise la conversion en parts d'un autre compartiment, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité applicables. Une commission de conversion d'un montant maximum de 1.00% est facturée au titre de la conversion de parts. Une commission de souscription d'un montant maximum de 2% peut être ajoutée à la commission de conversion.

Les frais courants reposent sur les chiffres de la période prenant fin au 31 décembre 2021 et peuvent fluctuer d'une année à l'autre. Ils ne comprennent pas les frais de transaction sur titres payés à des tiers, à l'exception des commissions d'émission et de rachat acquittées par le compartiment lors de l'achat ou de la vente de parts d'autres fonds.

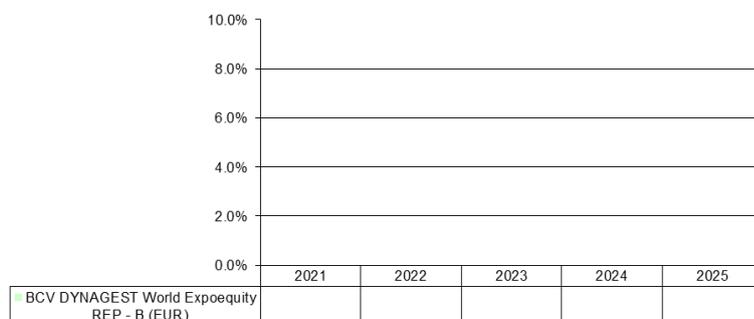
Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée « Coûts à charge des compartiments » du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.gerifonds.lu.

Performances passées

Aucune performance n'a été calculée pour cette classe de parts, car celle-ci existe depuis moins d'une année civile.

Le compartiment a été lancé en 2005.

La classe de parts a été lancée en 2021.



Informations pratiques

Banque dépositaire

Banque et Caisse d'Épargne de l'État, Luxembourg.

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires, le prospectus, les derniers rapports annuels et semestriels ainsi que les prix les plus récents sont disponibles sans frais au siège de la société de gestion ou sur www.gerifonds.lu.

Le prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Politique de rémunération

Les détails de la politique de rémunération actualisée de GERIFONDS (Luxembourg) SA sont disponibles sur le site internet www.gerifonds.lu. Un exemplaire papier est mis gratuitement à disposition sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de GERIFONDS (Luxembourg) SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est régi par la législation fiscale luxembourgeoise, ce qui

pourrait avoir une influence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur en fonction de son propre domicile.

Informations spécifiques

BCV FUND (LUX) est composé de plusieurs compartiments.

Le compartiment BCV DYNAGEST World Expoequity REP est composé de plusieurs classes de parts.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont distincts de ceux des autres compartiments. Par conséquent, les investisseurs n'ont droit qu'à la fortune et au revenu du compartiment auquel ils participent.

Les investisseurs sont autorisés à échanger tout ou partie de leurs parts d'un compartiment en parts d'autres compartiments, sous réserve du respect des conditions d'éligibilité applicables. Des informations supplémentaires relatives à ce droit se trouvent dans le prospectus à la rubrique « Prix de conversion ».

Distribution du fonds en Suisse

Représentant du fonds en Suisse : GERIFONDS SA, Rue du Maupas 2, 1004 Lausanne.

Service de paiement en Suisse : Banque Cantonale Vaudoise, Place St-François 14, 1003 Lausanne.

Mise à disposition des documents afférents au fonds : Le règlement de gestion, le prospectus et le KIID ainsi que les rapports annuels et semestriels du fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse (www.gerifonds.ch).

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

GERIFONDS (Luxembourg) SA est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 18 février 2022.